

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 21 novembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018**

**2018 DSIN 5** Acte constitutif de l'adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO pour les services de communications électroniques et les systèmes d'information géographique - Autorisation - Signature.

**M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu délibération du comité du SIPPAREC n° 2017-06-48 du 22 juin 2017 ;

Considérant l'intérêt d'adhérer à la centrale d'achat SIPP'n'CO pour les services de communications électroniques et les systèmes d'information géographique ;

Vu l'acte constitutif d'adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris en date du 30 octobre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'acte constitutif d'adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO pour les services de communications électroniques et les systèmes d'information géographique ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Emmanuel Grégoire, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Article 1 : Le Conseil de Paris approuve l'acte constitutif annexé à la présente délibération en vue de permettre l'adhésion de la Ville de Paris à la centrale d'achats pour les services de communications électroniques et les systèmes d'information géographique

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à la sélection des bouquets

Article 3 : Les dépenses d'adhésion seront imputées sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, chapitre 011, nature 6281, au titre des exercices 2019 et suivants, sous réserve de décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**